

DATE DE
CONVOCAATION

Le 10 décembre 2024

OBJET :

COMMISSIONS
COMMUNALES

Remplacement

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 13

Votants : 16

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui, à la porte de
la Mairie, le compte rendu de la
délibération ci-contre et qu'il n'a
été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 19 décembre 2024

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Madame Stéphanie PETIAUX, Madame Maryse POSTOLLE, Monsieur Xavier COQUENTIN

Procurations : Monsieur Marc ZAPIOR donne pouvoir à Madame Virginie VIEVILLE, Madame Nathalie SORTAIS donne pouvoir à Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur José DA ROCHA donne pouvoir à Monsieur Sylvain SARAGOSA

Excusés : Madame Véronique PETIT, Madame Gwendoline PLUQUET, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Absents : Monsieur Alexandre VIEGAS, Monsieur Christopher PETIT, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Christophe VIGIER

Secrétaire de Séance : Monsieur Ernest COLLOBER

oooooooooooo

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2024/559 du 16 décembre 2024 portant installation d'un nouveau conseiller municipal ;

Vu les délibérations n° 2020/286 du 26 mai 2020 et n° 2020/312 du 03 juillet 2020 portant sur la création des commissions communales ;

Vu le règlement intérieur en date du 02 octobre 2020 et notamment son article 7 - § 2 – portant sur la constitution des commissions communales ;

Il convient de procéder à une modification dans la commission Environnement :

Commission Environnement

Monsieur Xavier COQUENTIN

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE la constitution d'une nouvelle liste des membres appelés à siéger au sein de la commission Environnement ;

1. Corinne TANGE
2. Stéphanie PETIAUX
3. Ernest COLLOBER
4. Isabelle SUEUR
5. Virginie VIEVILLE
6. Jacques GAUBOUR
7. Marc ZAPIOR
8. Xavier COQUENTIN

DIT que le règlement intérieur du Conseil municipal est ainsi modifié dans son article 7 - § 2.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#